

Bulletin trimestriel de la Mairie de Noyant

n° 32 mars 2016

Lors de la cérémonie des vœux, les adjoints et moi-même avons, après avoir fait le bilan de l'année 2015, présenté le programme des travaux et investissements pour 2016. Malgré la baisse des dotations de l'état aux collectivités, nous voulons cependant maintenir un niveau d'investissements suffisamment élevé afin de rendre notre village encore plus attractif. Notre démarche en ce sens porte ses fruits. La démographie est positive (plus 20 habitants selon l'INSEE), nos actions de communications menées avec nos différents partenaires en faveur du tourisme nous confortent également dans ce sens (ex: +12% de fréquentation au vélorail cet été).

Edito



Parmi les gros chantiers prévus dès 2016 citons:

- Construction d'une boulangerie.

Face à l'impossibilité d'une mise aux normes sanitaires et d'accessibilité du bâtiment actuel, la commune

a étudié avec les boulangers et les différents organismes compétents plusieurs cas de figure pour répondre à toutes ces obligations. La solution retenue, la plus favorable économiquement, consiste à une construction neuve dans le bourg près du cimetière. Cet investissement qui est une opération blanche (les loyers couvrant les annuités et autres frais engagés par la commune) peut encore être porté par une collectivité. Sans cette initiative ce commerce devrait à très court terme cesser son activité.



Encore plus d'infos sur le site web de Noyant : www.noyantdallier.fr



Découvrez aussi Noyant d'Allier sur Facebook !



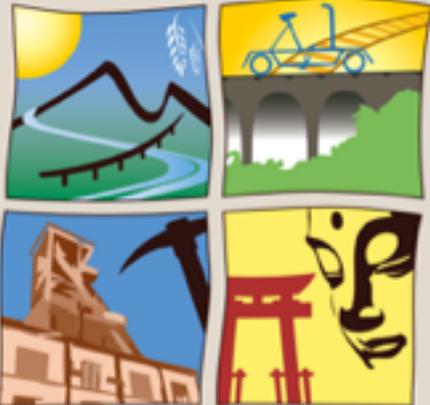
- Aménagement d'une allée piétonne aux normes « handicapés » le long de la rue de la mine.

Le trottoir actuel qui sera rénové ne répond pas aux critères d'accessibilité. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la dernière tranche d'aménagement de bourg.

- Travaux d'accessibilité des bâtiments et rues également prévus pour cette année.

Même si quelques indicateurs font rêver à une reprise économique, la crise est toujours présente dans notre pays. Nous devons continuer nos efforts d'investissements et Noyant doit poursuivre son développement pour mieux profiter de jours meilleurs....

NOYANT D'ALLIER



L'INSOLITE

La municipalité a réuni les acteurs touristiques de Noyant d'Allier afin de faire le bilan de la saison 2015.

Le musée de la mine a consolidé sa fréquentation avec 3300 visiteurs payants. La pagode a accueilli 2900 personnes dans le temple alors que la fréquentation du parc approche les 10 000.

Le vélorail a connu une augmentation significative de son activité (+12%) avec 6000 personnes. Cette augmentation fait suite à celle de 30% de 2014..

Les restaurateurs notent également une consolidation de la fréquentation touristique tout comme la ferme de Villars.

La baisse du niveau du plan d'eau n'a pas favorisé la venue des pêcheurs à Messarges. En revanche, de nombreux cars s'arrêtent pour faire admirer le paysage.

Un nouveau gîte ouvre cette année dans les Corons, 7 allée des Iris.

Les acteurs souhaitent travailler sur l'accueil de groupes.

Un rafraîchissement de la plaquette touristique est prévu.

L'an passé, 30 000 brochures ont été distribuées dans toute la région.

Enfin, Noyant va s'investir dans le projet de Guide du Routard que les éditions Hachette envisagent sur le Pays de Moulins.

Guy Dauchat

Travaux

Bourg de Noyant

Aménagement de la rue de la Mine

La municipalité a programmé l'aménagement de la rue de la Mine, entre le stade et le bourg, pour la fin du printemps 2016.

Ces travaux sont prévus en concertation avec le Conseil Départemental qui procèdera dans le même temps au renouvellement de l'enrobé de la route départementale de l'entrée du village (côté Corons) jusqu'au vélorail en passant par le bourg.

Allée piétonne

Afin de faciliter l'accessibilité, un chemin piétonnier (en jaune sur le plan) sera créé, entre la Marpa et la place de Noyant, à gauche de la chaussée quand on se dirige vers le bourg.

D'une largeur minimale d'un mètre quarante et recouverte d'un revêtement stabilisé renforcé, elle favorisera la circulation de fauteuils handicapés ou de poussettes en plus de celle des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Des séparations physiques (potelets) permettront une sécurisation par rapport à la circulation sur la chaussée.

Trottoirs et rénovation des passages pour piétons

Dans le même temps, les trottoirs seront rénovés sur la portion de rue figurant sur le plan.

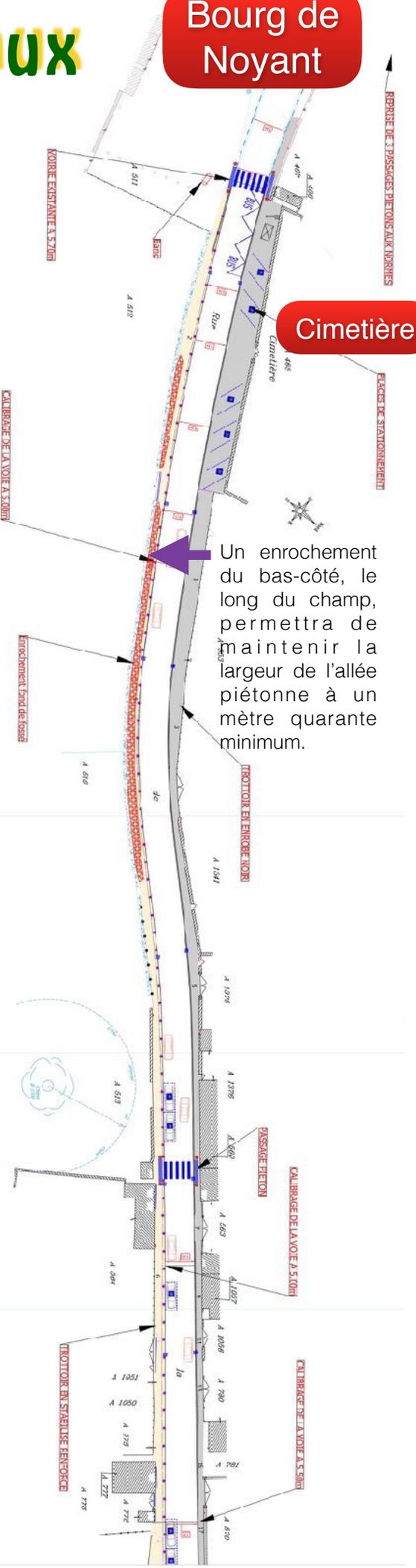
Le revêtement sera refait et les parties les plus abimées remplacées.

Les trottoirs seront également abaissés au niveau des passages pour piétons.

Ces derniers seront mis aux normes sur la rue, mais également dans le bourg. Ils bénéficieront d'adaptations pour personnes malvoyantes.

Parking

Des places de stationnement seront matérialisées du côté de l'allée piétonne afin de favoriser la sécurité. Leurs implantations pourront faire l'objet d'échanges avec les riverains lors de la réunion publique du 1er avril.



Aménagement rue de la Mine



Potelets

Des petits poteaux (potelets) matérialiseront et sécuriseront la voie piétonne sur une partie du parcours (photo non contractuelle).

Chaussée

Les travaux de ces dernières années (adduction d'eau, assainissement, enfouissement des lignes électriques) avaient retardé la nécessaire rénovation de la chaussée par le département. La réfection prévue de l'enrobé concernera la rue depuis l'entrée nord du village (côté Souvigny) jusqu'au début de la route de Meillers.

La chaussée aura une largeur minimale de 5m dans sa partie la plus étroite (vers le bourg).

Beaucoup d'habitants se plaignent des vitesses excessives sur cette rue. La matérialisation des places de stationnement permettra de limiter cette vitesse.

Le projet définitif sera présenté lors d'une réunion publique qui se tiendra **vendredi 1er avril - 18h** à la salle de fêtes

Activités Péri-scolaires



Qui ne s'est pas interrogé sur cette étrange construction installée sur la place du village ?

L'accueil péri-scolaire, dans le cadre des TAP, est à l'origine de la réalisation.

Valérie Chauvet et son équipe ont travaillé avec une douzaine d'enfants, pendant 7 semaines, pour créer cet « hôtel à insectes ».

Elaboré dans le cadre de l'éducation au développement durable, cet ouvrage favorisera la biodiversité tout en étant objet de curiosité et de découverte pour les habitants.

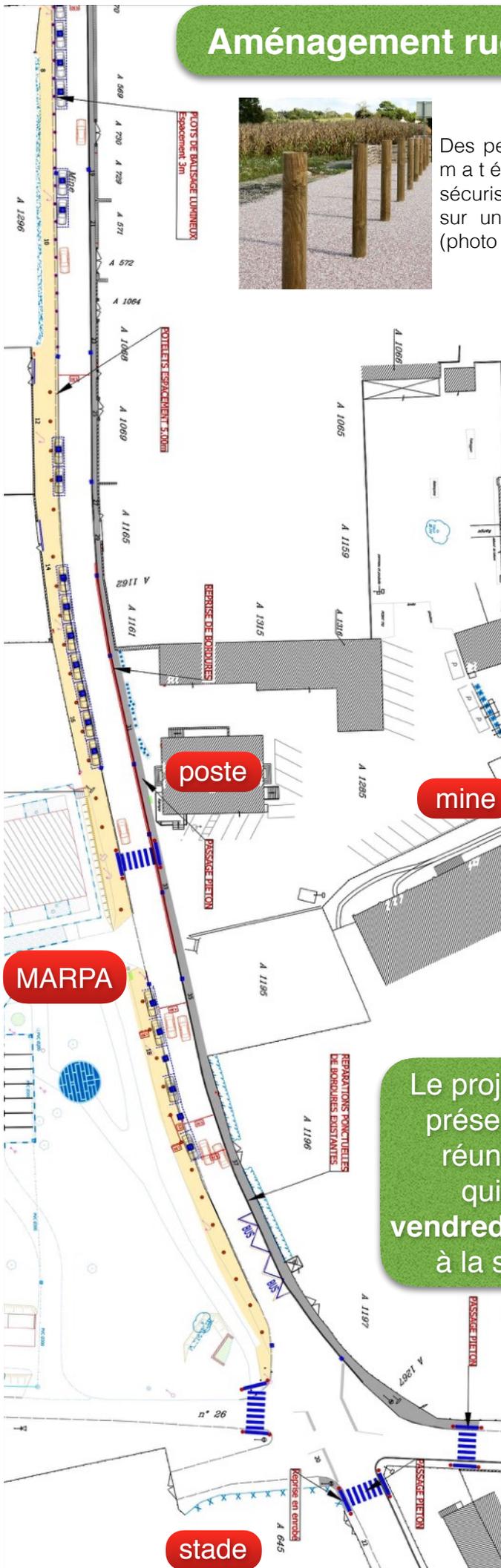
Coccinelles, petites abeilles solidaires, coléoptères et autres perce-oreilles sont attendus dans cet « hôtel » qui se trouvera à proximité des bacs de plantes aromatiques prévus par les « Sages » (voir page 4).

Tout le nécessaire à la construction a été récupéré.

Parents, personnel communal, artisans locaux (Ms Defromont et Maguet) ont fourni les matériaux nécessaires.

Les employés municipaux (Thierry et Frédéric) ont contribué à l'aspect technique.

Un travail très valorisant pour les enfants concernés.



Vivre ensemble

Ouverture de la mairie

Le secrétariat de mairie est ouvert les matins du mardi au samedi de **9h15 à 12h.**

ainsi que le mardi et le vendredi de **14h à 17h**

Tél. 04 70 47 21 14
mairie@noyantdallier.fr
site web : www.noyantdallier.fr



Communiqué

La Pharmacie de Noyant souhaite les meilleurs vœux de santé et de réussite aux Noyantaises et

Noyantais en cette nouvelle année.

En particulier pour Olivia Leriget en apprentissage depuis septembre 2014 qui obtiendra son diplôme de préparatrice en pharmacie en Juillet prochain.

Nous plaçons cette année sous le signe de la solidarité de notre communauté afin que notre pharmacie soit pérenne et demeure une officine de proximité orientée vers le service auprès de nos concitoyens.

Philippe Bourgeon

Ouvert du Lundi au Vendredi
9h00 à 12h30 & 15h00 à 19h00
Samedi 9h00 à 12h30

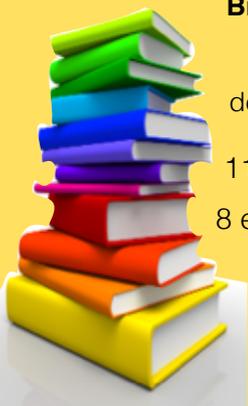
Ouverture Bibliothèque de Noyant

Vendredi de 15h30 à 17h

11 et 25 mars

8 et 29 avril

13 et 27 mai



Conseil des Sages

Le Conseil des Sages de Noyant s'est réuni sous la présidence de Denis Pétilot et en présence de l'Adjoint au Maire en charge de la démocratie locale, Guy Dauchat.



Beaucoup de projets en perspectives : verger communal, jardin aromatique partagé, troc de plants suivi d'un pique-nique tiré du sac le samedi 21 mai, implantation de bancs publics,...

Un conseil des sages dynamique pour 2016 !

Conseil des enfants

Elus 2016	
Châtillon	Noyant
Manolie Potier	Ismène Termignon
Loris Lafay	Elyna Cluzel
Louanne Fusil	Titouan Pinaud
	Léoden Cadarossane
Suppléants	
Hector Piccand	Romain Sion Ethan Cadarossanesaib



La première réunion du conseil des enfants 2016 s'est tenue en présence des Maires de Noyant et Châtillon accompagnés de plusieurs de leurs adjoints.

Les jeunes conseillers ont eu à coeur de demander des améliorations concernant leur vie quotidienne au sein du RPI mais ils ont aussi pointé des dysfonctionnements concernant l'environnement communal.

Les deux problèmes de citoyenneté constatés concernent principalement la propreté :

- les débris posés par des habitants au pied des bacs de recyclage à côté de la caserne de pompiers.

- Le problème récurrent des déjections canines sur l'espace public.

Le conseil des jeunes avait été à l'origine de l'implantation de « toutounets » sur Noyant. Les enfants se désolent de voir que leurs aînés n'ont pas « joué le jeu » et que le problème persiste. Ils comptent travailler sur des affiches afin de sensibiliser à nouveau la population.

A Châtillon, les jeunes élus réfléchissent à des concours auprès de la population alors que leurs collègues de Noyant planchent sur l'élaboration d'un parcours pédestre à destination des touristes.



Zoom sur la TEOM

Qu'est-ce que la TEOM ?

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est une imposition additionnée à la taxe foncière. Toute personne propriétaire d'un bien foncier situé dans une commune où fonctionne un service d'enlèvement des ordures ménagères y est assujettie.

À quoi sert-elle ?

Aujourd'hui, cette taxe finance non seulement la collecte des déchets, mais aussi leur tri et traitement, la gestion des déchetteries et les frais de gestion. Elle n'est plus liée uniquement à la fréquence des collectes sur la commune.

Comment est-elle calculée ?

Elle se fonde sur la valeur locative de la propriété foncière (calculée et mise à jour chaque année par les services fiscaux) et sur le taux d'enlèvement des ordures ménagères de la zone. Ces taux sont votés par les élus des communautés d'agglomération ou de communes.

Pourquoi augmente-t-elle ?

1^{ère} explication : les coûts de traitement des déchets augmentent (enfouissement, tri, déchèteries).

2^{ème} explication : moins les habitants trient, plus les quantités de déchets à enfouir sont importantes. La collectivité doit en supporter les coûts de traitement et les répercuter sur ses administrés pour le financement. A terme, les habitants seront donc pénalisés s'ils ne trient pas leurs emballages.

3^{ème} explication : pour certains habitants, la TEOM augmente parce que la valeur locative de leur logement établie par les services fiscaux de l'État augmente. C'est cette valeur locative qui sert de base de calcul pour la taxe sur le foncier bâti et donc pour la TEOM.

Trier pour freiner l'augmentation

Les efforts de réduction et de tri des déchets demandés à chacun, comme les efforts d'amélioration des services permettent au mieux de maîtriser la hausse de la TEOM.



La 4G se déploie

Dans certains cas, la 4G peut perturber la réception des chaînes de télévision.

réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique.

Que faire en cas de perturbations ?

Un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place par l'ANFR et les opérateurs mobiles vers les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau.

En cas de perturbations :

0 970 818 818

Prix d'un appel local

Pourquoi l'arrivée de la 4G peut-elle perturber la TNT ?

La 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont l'une est très proche de celle de la TNT. Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes de télévision. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne râteau. La 4G n'a pas de conséquence sur la

AJT



La Cas'AJT, (près du Courtioux), est ouverte à tous. Une simple cotisation annuelle de 10

euros à l'association est demandée et donne accès libre à tous les concerts et spectacles !

Les concerts commencent à 21h.

5 Mars : 1 KDS : Trio infernal...poivré, sucré, salé... (Clermont-Ferrand)

12 Mars : King Lion Roots Sound : reggae sound system (Haute Loire)

19 Mars : The Wound : Rock garden (Moulins)

26 Mars : Freedom City : Reggae Ragga (Moulins)

2 avril : Melting blues : blues (Cressanges)

9 avril : Agrougroum : Dub Rock Electro Etnik (Clermont Ferrand)

16 avril : Les Pieds Sales : Groupe de chanson française aux allures décalées, leur musique voyage aux travers différents styles. Du rockabilly au ska en passant par le reggae et le punk acoustique, ces cinq orteils s'éclatent à en perdre pied... (Montluçon)

23 avril : Riverbank : guitare acoustique, chant (Montluçon)

30 avril : Dragon Rapide : punk (Clermont Ferrand)

7 Mai : Paula Powered : digital punk

14 Mai : projection film , soirée débat

21 Mai : Alenvers : chanson-swing-bastringue

28 Mai fête des jeunes à Souvigny sur laquelle nous devrions coopérer donc cas'Ajt certainement fermée.

ASSOCIATIONS



ASSEMBLEE GENERALE « Comité des Fêtes »



Les participants ont tiré un bilan satisfaisant pour l'année 2015. Le comité des fêtes dynamise, depuis deux ans, la fête de la Saint Martin en offrant tickets de manèges aux enfants du RPI Noyant -Châtillon. La nouveauté, "bol de soupe ambiance foraine" du 11 Novembre, fut un succès auprès des petits et grands. Pour le Téléthon : 194€53 de dons ont été récoltés grâce aux urnes mises à disposition dans les commerces.

Le Bureau du Comité est reconduit

Présidente **Martine Meunier**
vice Président **Thierry Chevalier**
trésorière **Agnès Bernard**
trésorier adj. **Joanès Chabrot**
secrétaire **René Cordier**
secrétaire adj. **Jeannine Pelletier**

Deux nouveaux membres rejoignent l'équipe.

Agenda des manifestations 2016

13 Mars : loto rifles
23 Avril : carnaval des enfants
22 Mai : randonnée
13 Juillet : bal
14 Août : brocante
11 Novembre : soupe «ambiance foraine»
12 Novembre : dîner dansant

ASSEMBLEE GENERALE « Amitié Noyantaise »

L'association Amitié Noyantaise a tenu son assemblée générale sous la présidence de Jean Massini et en présence de Martine Meunier, Adjointe au Maire chargée des Associations. L'assemblée a dressé un bilan positif de l'année écoulée. Les adhérents se réunissent chaque deuxième et quatrième jeudi du mois à la salle des fêtes.

Les dates des séances de cinéma et des sorties restent à déterminer.

Président **Jean Massini**,
trésorière **Maryse Liaudois**,
Secrétaire **Nicole Bogacz**,
Membres : **Christiane Meunier**,
Renée Lecoq et **Marie-Madeleine Ly**



Le samedi 5 mars à 10 h Assemblée Générale

du Musée Minier de Noyant d'Allier
« Musée Jean le mineur »
Assemblée ouverte à tous
Vin d'honneur à midi



Un club de foot à Noyant ?

Des passionnés de football, de Noyant et d'ailleurs, souhaitent relancer un club sur Noyant et Châtillon. Une première réunion s'est tenue récemment.

La commune s'est engagée à remettre le terrain et les vestiaires en état pour favoriser l'initiative. Elle s'est assurée de la conformité du stade auprès des instances sportives. Les tribunes seront démontées pour des raisons de sécurité.

Pour tout renseignement, contactez
Tony Mougammadou 06 58 70 03 15



TONGS NOYANTAISES

La section randonnée du CDF regroupe une dizaine de membres



Les Tongs continuent de proposer

une sortie ouverte à tous, un dimanche par mois (l'après-midi ou la journée suivant la saison).

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter au 06 24 16 88 39 ou 06 79 55 35 22

Prochaines sorties

6 Mars : Buxières Les Mines
3 Avril : les Combrailles
8 Mai : alentours de Vichy
3 Juin : Val de Sioule

C'est déjà du passé

Voeux

Les Noyantais sont venus nombreux à la cérémonie des voeux du conseil municipal. Le Maire et ses adjoints ont évoqué les projets en cours dont certains sont développés dans ce journal.



Palmarès des maisons fleuries

Maisons individuelles avec jardin : 1^{er} Christine et Pierre Joyeux, 2^{ème} ex-aequo Marcel Jamet et Simone Bourdier.

Maisons individuelles fleurissement réduit : 1^{ère} Annie Berge, 2^{ème} Renée Lecoq.

Etablissements public : sapeurs pompiers.

Fermes : Jean-Claude Moret.

Hôtels, cafés, restaurants : Le Petit d'Asie



Villages Vivants

Découverte

Le public est tombé sous le charme de Marie Cherrier. Des textes évoquant l'amitié, la révolte, la tendresse,... habillés par une musique de grande qualité et servis par une belle présence sur scène.

Un grand moment de spectacle vivant !



comité des fêtes

Soupe

Petits et grands ont savouré le bol de soupe dans une ambiance foraine !!

(11 novembre)



comité des fêtes

Bal :

Soirée feutrée, public séduit par l'orchestre. Le buffet a été apprécié.

(12 novembre)



Maison du Beau Chêne

1^{er} marché de Noël à la Marpa. Un moment très apprécié.

Belle initiative de citoyens pour décorer le village !



AGENDA

Mars

12

Concert gratuit

musique traditionnelle vietnamienne -18h - église
Organisation Villages Vivants

Mars

12

Soirée asiatique

19h30 salle des fêtes
réservation obligatoire
Organisation Villages Vivants

Mars

13

Loto - Rifles

14h Salle des fêtes
Organisation Comité des Fêtes

Avril

1er

Réunion publique

aménagement rue de la Mine
18h - salle des fêtes
Organisation Municipalité

Avril

23

Carnaval

carreau de la Mine
Organisation Comité des Fêtes

Mai

1

Fête des mineurs

musée de la mine
Organisation Amis de la mine

Mai

4

Jazz dans le Bocage

20h30 salle des fêtes
Organisation Villages Vivants

Mai

22

Randonnée

Organisation Comité des Fêtes

Associations

Arts Mêlés - Villages Vivants

Atelier artistique ouvert à tous, les mardis à 15h, à la salle des fêtes du haut, renseignements 04 70 47 33 34

Amitié Noyantaise

Rencontres à la salle des fêtes chaque 2ème et 4ème jeudi du mois.
(belote, jeux de société, anniversaires des adhérents fêtés chaque trimestre).

AJT du Bou

Concert chaque samedi soir au local près du Courtioux.
Soirées réservées aux adhérents
Programmation et conditions en page 5

Prochaine Gazette juin 2016.
Remise des articles avant le 1er mai.

Samedi 12 mars SOIREE ASIATIQUE

2016

Un concert de musique traditionnelle vietnamienne, public et gratuit, se déroulera dans l'église le samedi 12 mars à 18h.

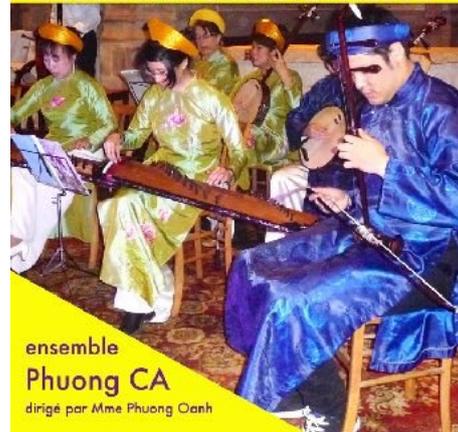
La soirée asiatique sur réservations, à l'occasion de l'année du singe, est complète.



SAMEDI 12 MARS 18h

EGLISE DE NOYANT

MUSIQUE TRADITIONNELLE VIETNAMIENNE



ensemble
Phuong CA

dirigé par Mme Phuong Oanh

**ENTREE
GRATUITE**



Samedi 23 avril Carnaval des enfants



Carnaval des enfants Gare à Bécassine!



Rendez-vous 15h à la Marpa pour participer à un atelier maquillage.

Le défilé, ouvert à tous, partira à 16h de la mine. Il sera suivi du goûter offert aux enfants.

Dimanche 13 mars 14h LOTO-RIFLES du Comité des Fêtes



Mercredi 4 mai 20h15 Jazz dans le Bocage à Noyant

Deux groupes

PETITE VENGEANCE

Ce duo propose un cocktail musical énergique, un univers burlesque et foisonnant, d'une précision technique virtuose.

YGRANKA

Le groupe fonde son répertoire sur les musiques traditionnelles des Balkans qu'il enrichit de compositions et improvisations collectives.

Les cinq musiciens jonglent habilement entre tradition et modernité.

